

FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	Clarinete
DOMAINE	Musique
SECTION	vent
OPTION	formation instrumentale
NATURE	Artistique
TITULAIRE	Ronald VAN SPAENDONCK
ASSISTANTS	Jean-Marc FESSARD, Nathalie LEFÈVRE
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours individuels et semi-collectifs
ANNÉE D'ÉTUDE :	B3

OBJECTIFS

La formation vise à rendre l'élève capable d'interpréter avec compétence les oeuvres majeures du répertoire standard dans le respect du caractère, de la forme, du langage, du style et de l'expression, grâce au développement des connaissances musicales, à l'acquisition d'une technique instrumentale étendue et à une compréhension plus approfondie du langage musical.

CONTENUS

Le premier cycle prépare aux multiples aspects de la profession du musicien : interprétation du répertoire dévolu à l'instrument, approche des oeuvres de toutes les époques, et préparation à l'activité de musicien d'orchestre par l'apprentissage des traits les plus importants du répertoire orchestral.

MÉTHODE

La planification du travail technique, la liste d'oeuvres du répertoire et leur répartition sur l'année académique (par semestre) sont communiquées aux étudiants en début de cycle.

La pratique des gammes, des arpèges, des intervalles et autres exercices relatifs au travail de la sonorité et de l'embouchure sont abordés progressivement lors des séances collectives, adaptés et transmis trimestriellement aux étudiants.

ÉVALUATIONS

Programmes exigés aux épreuves artistiques :

Epreuve artistique partielle (janvier) : 2 études et 1 oeuvre avec accompagnement / durée minimum : 20'

Epreuve artistique de juin : au moins 3 oeuvres ou mouvements d'œuvres de styles différents et 1 œuvre imposée. Une pièce sur instrument spécial doit être interprétée / durée minimum : 30'